

Compte rendu du Conseil d'Ecole du jeudi 8 février 2018

Étaient présents :

Les enseignants :

Mesdames ANNETTE, BERNARD, LORANDIN, DAÏAN,
ROMANET, VERNAELDE, JEANNESSON, ANDRIEUX,
SIMONET
Monsieur PERIGAUD
Excusée : Madame GASQUET

La municipalité :

Monsieur BRUNAUD (maire)
Madame MATHIEU (conseillère municipale)

A.T.S.E.M : Madame LACORRE

DDEN : Monsieur PREVOST

Les représentants des parents d'élèves :

Mesdames VERGNAUD, COURNARIE, ROUAULT,
DUSSERVAIS, FAUVET, BASTIER, GARNIER
Messieurs PROVOST, GUERY, LEOQUET
Excusés : Mesdames POINT, LECLAIR, Monsieur RUFFIER,
THOUREAU

Excusé : Monsieur BIRET, Inspecteur de l'Éducation Nationale.

Ouverture de la séance par Monsieur Périgaud à 18h

1) Perspectives pour l'année prochaine : effectifs, fermeture de classe

- Les prévisions pour la rentrée 2018 sont de 213 enfants : 24 PS (nés en 2015), 17 MS (nés en 2014), 22 GS (nés en 2013), 40 CP (nés en 2012), 28 CE1 (nés en 2011), 25 CE2 (nés en 2010), 25 CM1 (nés en 2009), 32 CM2 (nés en 2008). Nous avons été concernés par une fermeture de classe. A la date du 8 février 2018, nous ne serions plus inquiétés. La décision doit être entérinée le vendredi 9 février lors d'un conseil départemental à la préfecture.
- Le projet d'école (2018-2022) est à réécrire pour la rentrée prochaine. La phase de synthèse des différents projets et nous venons de recevoir un guide utile à l'élaboration d'un nouveau projet mais nous sommes dans l'attente des axes définis par notre académie. Ensuite commencera une phase de concertation et d'écriture du projet d'école (2018-2022) et sa présentation se fera lors du dernier conseil d'école (juin 2018).

2) Vote sur une demande de dérogation de rythme scolaire : êtes-vous favorable au passage à la semaine de 4 jours ? OUI - NON

- Monsieur le maire rappelle que le souhait de la collectivité était de prendre l'avis des familles et des enseignants. Il était demandé une réponse par enfant en raison de la

différence entre maternelle et élémentaire. 157 questionnaires ont été retournés. Une majorité opte pour le maintien de la semaine à 4 jours et demi.

Un accueil (ALSH) le mercredi après-midi pourrait être mis en place dans les locaux municipaux.

Les représentants des parents interviennent en précisant qu'ils se pliaient à la majorité mais insistent sur l'importance de cet accueil du mercredi après-midi.

Les subventions pour financer les TAP sont maintenues.

- Résultats du vote :
 - Pour le passage à 4 jours : 5
 - Contre le passage à 4 jours : 15
 - Abstention : 0
 - 1 absente

Après délibération, le conseil d'école du 8 février 2018 décide de rester sur la semaine de 4 jours et demi.

3) Sécurité/santé : validation du PPMS par la DASEN

- Nos PPMS (attentat-intrusion et risques majeurs) ont été validés par notre Inspecteur de circonscription (Monsieur BIRET) et la DASEN.
- Les élèves de moyenne section ont eu un dépistage auditif début novembre 2017 et un bilan médical fin novembre/début décembre 2017 par la PMI.

4) Gestion des intempéries durant l'interclasse de midi et des ballons

- En cas de mauvais temps, les élèves restent dans le self ou vont à la garderie pendant l'interclasse de midi. Des jeux de société leur sont proposés.
- Chaque classe aura à la rentrée des vacances de février un ballon autorisé dans notre école. Concernant l'utilisation du terrain multi sport, les élèves du CP au CM2 y ont accès un jour par semaine selon un planning changeant à chaque période scolaire.

5) Restauration scolaire : compte-rendu de la visite de parents et mensualisation du paiement

- Une feuille a été distribuée dans les cahiers de liaison concernant la mensualisation des 4 paiements de la cantine.
- En présence d'une dizaine de parents d'élèves inscrits au préalable, de M. PERIGAUD, de M. FABRE et d'Alric BATBEDAT, le chef cuisinier, nous avons assisté au service comme suit :
Accueil par M. le Maire et visite de l'arrière cuisine, stockage et livraison.

Explication du déroulé du service en maternelle et cours élémentaire par M. Etienne FABRE.

Observation du service et échanges directs avec les enfants et le personnel encadrant présent (quantité, qualité, expérience du goût, tri sélectif, charge de travail...).

Repas pris en commun avec les parents et l'équipe éducative.

Temps d'échanges avec Alric (organisation des commandes, journée type, élaboration des menus dans le respect des impératifs, menus spéciaux pour raison médicale, échanges constructifs sur le principe de laïcité de l'école de BONNAC, idées sur le gaspillage notamment des fruits...).

A noter qu'il est demandé à Alric s'il lui manque du matériel ou comment il peut améliorer son quotidien si nécessaire. Fort de son expérience dans la restauration collective et des retours positifs depuis son arrivée au sein de la cantine, il considère qu'il exerce son activité dans de bonnes conditions avec une autonomie saluée, laissée par la municipalité.

Compte tenu des conditions météorologiques pluvieuses des dernières semaines, les enfants ayant terminé leur repas, restent à l'intérieur du self ou à la garderie et s'adonnent à des jeux de société. Cette situation temporaire et exceptionnelle, rappelle cependant à certains parents (remontées en réunion préparatoire), le manque de place ou de structure pour accueillir les enfants en dehors des heures de classe.

Afin d'améliorer ce retour d'expérience et de garder une trace plus palpable des échanges, il serait bon pour les prochains repas organisés, d'élaborer un questionnaire simple et direct en 3 ou 4 questions précises sur le ressenti et les remarques des parents présents.

L'ensemble des parents se joint à moi pour saluer cette initiative originale, riche en échanges et conviviale. Nous remercions évidemment le personnel communal ainsi que l'équipe enseignante disponibles pour répondre à nos questions, la municipalité pour son invitation et Mme Céline DUSSERVAIS, pour son investissement dans la mise en place de cette action concrète.

6) Activités sportives ou culturelles : bilan des activités et projets de sorties

- Les élèves de CM1 ET CM2 ont participé au cross de secteur à Ambazac le vendredi 17 novembre 2017
- Tous les élèves de l'école ont bénéficié des animations pédagogiques d'Isabelle Besse (Planète mômes) le lundi 27 novembre 2017.
- La classe de Madame Daïan est allée au musée des beaux arts de Limoges le lundi 4 décembre 2017.
- Les élèves sélectionnés ont participé au cross départemental de Séréilhac le mercredi 6 décembre 2018.
- Les classes de Mesdames Lorandin, Gasquet, Vernaelde, Jeannesson se sont rendues en car au gymnase tous les jeudis des périodes scolaires 2 et 3 (jusqu'aux vacances de février). Elles ont, par ailleurs, participé aux aventures motrices organisées par l'USEP les jeudis 1^{er} et 8 février 2018.
- Les élèves de CM2 ont passé leur permis internet le jeudi 8 février 2018. Ils l'ont tous obtenus.
- Les élèves de CE2 et de CM1 ont fait leur cycle de piscine les vendredis de janvier et février 2018.
- Les élèves de CP et de CE1 auront leur cycle piscine les mardis du 24 avril au 19 juin 2018.
- La classe de Madame Gasquet participera, dans le cadre de son projet APER, à un spectacle sur la sécurité routière au centre Jean Moulin le mercredi 7 mars 2018 suite à une sensibilisation en collaboration avec l'école de conduite de Bonnac la côte.
- Les élèves de CP CE1 CE2 participeront à une rencontre Ekiden le mercredi 21 mars 2018 à Compreignac.
- Les classes de maternelle participeront à une rencontre USEP autour des contes le vendredi 6 avril 2018 à Saint Jouvant.
- Dans le cadre du projet danse de la classe de Madame Annette, une intervenante danse africaine est venue les lundis 22 et 29 janvier 2018. Elle reviendra les 5, 12 et 26 mars 2018. Les élèves ont assisté à une conférence dansée le 25 janvier 2018 au CCSM Jean Gagnant. Un spectacle aura lieu le mercredi 30 mai 2018 à la Mégisserie à Saint Junien.
- Dans le cadre du projet sur l'Afrique, l'association « l'Afrique chez vous » fera plusieurs interventions dans les classes de maternelle aux mois d'avril, mai et juin 2018. Elle interviendra la première semaine de juillet sur les classes élémentaires. Les élèves participeront à des ateliers de chant, percussion, danse, éveil musical, conte, théâtre. Le

spectacle de fin d'année aura lieu le vendredi 6 juillet. Il sera assez long : 1h30 pour les maternelles et environ 2 heures pour les élémentaires

- Les élèves des classes de Mesdames Jeannesson, Bernard, Annette ont correspondu avec une école Africaine et organisé une collecte de produits d'hygiène.

7) Point sur les projets : parking, installation téléphonique, portail électrique

- Une nouvelle installation téléphonique est en cours avec le renouvellement complet du matériel téléphonique. Le bâtiment de la maternelle devrait avoir un accès Internet. Les travaux devraient débutés durant les vacances de février.
- Concernant le parking, les travaux débiteront dès que la mairie sera propriétaire du terrain. Il y aura une quarantaine de places avec un cheminement sécurisé jusqu'à l'école. Des ralentisseurs supplémentaires seront mis pour mieux sécuriser la route.
- De nouvelles solutions ont été proposées pour le portail électrique à l'entreprise qui n'avait pas respecté le cahier des charges. Pour l'instant, elle n'a pas répondu aux sollicitations.

8) Manifestations à venir : carnaval et fête de l'école

- Le carnaval organisé par l'ADPE aura lieu le dimanche 25 mars 2018.
- La fête de l'école aura lieu le vendredi 6 juillet 2018 à partir de 18h30.

Nous vous invitons à cocher ces deux dates sur votre calendrier.

Fin de la séance à 20H00.

Le président :
M PERIGAUD

La secrétaire :
Mme ANNETTE